

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT (See original solicitation document.)

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division des services professionnels en informatique
11 Laurier St., / 11, rue Laurier
3C2, Place du Portage
Gatineau
Québec
K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet CIC IM/IT/PM TBIPS OMNIBU	IS			
			Amendment No N° modif.	
B8289-100575/A			008	
Client Reference No N° de référence du client			Date	
B8289-100575		2012-04-03		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$\$ZM-380-23738				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS No.		No./	N° VME	
380zm.B8289-100575				
Solicitation Closes - L'invitation prenat - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2012-04-12$		nd fi	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:			Buyer Id - Id de l'acheteur	
Cook, Gail			380zm	
Telephone No N° de téléphone			FAX No N° de FAX	
(819) 956-2591 ()			(819) 956-1207	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				
CITIZENSHIP AND IMMIGRA	TION CANADA			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	-
Raison sociale et adresse du fournisseur/	de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sig (type or print)	n on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à signification	gner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en carac	-
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation

Client Ref. No. - N° de réf. du client

B8289-100575/A

Amd. No. - N° de la modif.

008

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

0575/A

File No - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

MODIFICATION Nº 008

La présente modification vise à modifier la DP et à répondre aux questions des soumissionnaires.

MODIFICATIONS À LA DP:

1. À la page 1 de la DP, « L'invitation prend fin le »:

Supprimer: 2012-04-10 Insérer: 2012-04-12

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Q92. Le critère obligatoire b) de l'exigence O2 pour tous les volets indique : « terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions). »

Un contrat terminé doit-il également répondre à l'exigence de six mois minimum au total? Par exemple, un contrat qui s'est terminé au cours des cinq dernières années, dont la durée était de cinq mois, respecte-t-il cette exigence?

- R92. Non, un contrat terminé doit respecter l'exigence relative à la durée minimale de six mois.
- Q93. Pouvez-vous nous indiquer si nous comprenons bien l'élément suivant : <u>Volet G4, Gestion de projet, en ce qui concerne P.10 Ordonnancier de projet, niveau 2 et 3 catégories, exigence cotée C3</u>?

<u>Au critère coté C3</u>, on indique : « Expérience de la coordination des activités de gestion des échéanciers avec les intervenants à l'interne (p. ex., l'équipe de projet) et à l'externe (p. ex. des partenaires). » Selon l'interprétation habituelle du libellé de la présente demande de propositions (DP), l'expérience de travail auprès des intervenants « à l'externe et à l'interne » peut être démontrée de manière cumulative, ce qui signifie que le candidat doit avoir traité avec ces deux types d'intervenants pendant une période de plus de neuf ans, mais il n'est pas nécessaire qu'ils aient travaillé avec ces deux types d'intervenants dans chaque projet. Veuillez confirmer que l'expérience de travail auprès des deux types d'intervenants doit être cumulative au cours de la période de plus de neuf ans.

- R93. Confirmé.
- Q94. Voir le critère O2 : « Indépendamment des contrats précisés à l'O1, le soumissionnaire doit avoir eu deux contrats de soutien du développement de PeopleSoft dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) pour la prestation de services de soutien dans la région de la capitale nationale (RCN). Chaque contrat doit répondre aux critères suivants? :
 - a. contrat avec un client unique (qui peut comprendre de multiples AT en vertu d'un seul contrat);

Solicitation No. - N° de l'invitation

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif. 008

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

File No - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

b. terminé dans les cinq dernières années (en date de la clôture des soumissions) ou en vigueur depuis au moins six mois (en date de la clôture des soumissions). »

- a) Afin de démontrer que les contrats sont des contrats de soutien de l'architecture et de l'intégration, Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) acceptera-t-il que chaque contrat utilisé pour le critère O2 inclue au moins une des catégories principales, conformément à la section 5, Catégorie de ressources et responsabilités, de l'annexe A G1, Énoncé des travaux?
- b) Si la recommandation au point a) n'est pas acceptable, veuillez expliquer de quelle façon les évaluateurs de CIC détermineront-ils qu'un contrat est en fait un contrat de soutien de l'architecture et de l'intégration?
- R94. Les catégories de base au sein de chaque volet ne représentent qu'une portion des travaux qui pourraient être exécutés dans ce volet. Plutôt que de classer les contrats antérieurs en fonction de l'inclusion d'une seule catégorie, on s'attend à ce que les soumissionnaires démontrent la pertinence des contrats de base en fonction de la vaste portée des travaux, comme on l'a démontré dans les catégories de base et les autres.
- Q95. Voir l'exigence obligatoire O2
 À l'exception de l'exigence qui indique : « Capacité organisationnelle dans la RCN », on ne

précise pas que les contrats doivent avoir lieu dans la RCN en indiquant le lieu ou par d'autres moyens. CIC souhaite-t-il que les soumissionnaires indiquent dans la proposition que les contrats auront lieu dans la RCN? Dans l'affirmative, de quelle façon CIC veut-il qu'on l'indique? Aussi, comment les évaluateurs de CIC détermineront-ils si un contrat précis est au sein de la RCN?

- R95. Dans l'exigence O2 « Capacité organisationnelle », on précise que les contrats portent sur la prestation de services de soutien au sein de la RCN. Dans le cadre de la vérification des références, l'équipe d'évaluation technique veillera à ce que les services du contrat soient fournis dans la RCN.
- Q96. Voir l'exigence obligatoire O2 pour le volet G3
 Certains soumissionnaires peuvent avoir géré des contrats de service avec des entreprises du secteur privé de la RCN. De quelle façon les soumissionnaires doivent-ils démontrer aux évaluateurs de CIC que les contrats sont des contrats de soutien opérationnel? Aussi, comment les évaluateurs de CIC valideront-ils que ces contrats sont des contrats de soutien opérationnel?
- R96. Conformément à la modification 003, les contrats cités en référence à l'exigence O2 peuvent provenir du secteur public ou privé. Dans le cadre de la vérification des références, l'équipe d'évaluation technique vérifiera la pertinence des contrats antérieurs selon la vaste portée des travaux de ce volet, comme on l'a démontré dans les catégories de base et les autres catégories.
- Q97. Voir les exigences obligatoires O3 et C2, « Gestionnaire de la clientèle » Selon les exigences des critères O3 et C2, nous ne sommes pas certains des éléments à présenter afin de démontrer au CIC que nous respectons les exigences et que leurs évaluateurs puissent valider que les exigences sont respectées. Le curriculum vitae du gestionnaire de la clientèle, fourni par le client, pourrait-il démontrer au CIC qu'on respecte les exigences relatives au critère C2 a), b) et c)?

Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

B8289-100575/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

008

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B8289-100575

380zmB8289-100575

R97. On ne vérifiera pas les références pour l'expérience relative au gestionnaire de la clientèle. On s'attend à ce que les soumissionnaires fournissent les documents requis afin de répondre aux exigences O3 et C2.

Q98. Voir l'exigence obligatoire C2 b)

Est-il correct que nous indiquions que la personne-ressource du client travaille pour une organisation privée ou publique (ville, municipal, fédéral, y compris les Sociétés d'État) pour laquelle le gestionnaire de la clientèle a fourni indirectement des services au moyen de l'embauche d'un expert-conseil ou plus, qui a été organisée par le gestionnaire de la clientèle?

- R98. Oui.
- Q99. Étant donné que cette demande de soumissions permet essentiellement à certains soumissionnaires de présenter une réponse par l'entremise de sept propositions complètes, le responsable du projet de CIC envisagerait-il de reporter la date d'échéance d'une semaine, étant donné que ce report n'aura pas d'incidence sur l'échéancier du responsable du projet relatif à la conclusion de contrats avec des vendeurs éventuels?
- R99. En raison des contraintes de temps importantes, on reportera seulement la date d'échéance au 12 avril 2012.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.

NOTA: UNE SOUMISSION DÉJÀ ENVOYÉE PEUT ÊTRE MODIFIÉE AVANT LA DATE DE CLÔTURE. TOUTE CORRESPONDANCE APPORTANT DES MODIFICATIONS DOIT INDIQUER LE NUMÉRO DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER ET LA DATE DE CLÔTURE ET DOIT ÊTRE ADRESSÉE À :

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA PLACE DU PORTAGE, PHASE III HALL PRINCIPAL, PIÈCE 0A1 11, RUE LAURIER GATINEAU (QUÉBEC) K1A 0S5